

VIDE GRENIER / FOIRE A TOUT 2025

La « FOIRE A TOUT » organisée par l'association « [Saint-Suliac en Fête](#) » se déroulera le 14 juillet 2025.

Il est rappelé que cette manifestation est **un vide-grenier** dont le but est de donner **une nouvelle vie aux objets**. La vente d'objets et de vêtements neufs est interdite.

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions sur notre site, nous vous proposons de réserver votre emplacement dès à présent en remplissant la fiche ci-contre.

Nous vous remercions d'avance de votre coopération et de votre patience lors de votre arrivée et de votre départ, la configuration de l'esplanade sur le front de Rance étant atypique.

Ce bulletin est à retourner accompagné du paiement total par chèque et la copie de votre carte d'identité (par courrier ou par dépôt) à l'adresse suivante :

« Saint-Suliac en Fête », 25 quai de Rance, 35430 SAINT-SULIAC

Informations pratiques : sur réservation, paiement d'avance

- emplacement sur l'esplanade de 3 m minimum, pour 4,00 euros le mètre linéaire

- emplacement sur le quai d'env 3 m, pour 12,00 euros (selon disponibilité)

- emplacement sur le quai entre deux poteaux d'env 3,50 m, pour 12,50 euros (selon disponibilité)

L'accueil se fera **à partir de 06 heures**, les exposants seront guidés vers leur emplacement par les organisateurs.

REGLEMENT INTERIEUR 2025

Art 1 : Cette manifestation est réservée aux particuliers et professionnels **artisans** suivant la réglementation en vigueur (Art R321.9).

Art 2 : L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.

Art 3 : les emplacements sont attribués dans l'ordre de réception des demandes.

Art 4 : L'accueil des exposants aura lieu **à partir de 06h**. Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 09h et à ne remballer qu'après **18h**.

Les places réservées et non occupées à 08h30 seront relouées **sans recours**.

Art 5 : Tout exposant qui s'installera de sa propre initiative avant l'heure et hors emplacement prévu sera **dans l'obligation de déménager son stand**.

Art 6 : Les exposants sont civilement responsables vis-à-vis des tiers pour tout accident, dommage ou perte qu'eux ou leur étal pourrait provoquer.

« Saint-Suliac en Fête » décline toute responsabilité quant aux préjudices que l'exposant pourrait subir suite à la dégradation volontaire ou non du matériel placé sur la voie publique ou ceux qui seraient occasionnés à des tiers par l'exposant.

Art 7 : Les transactions ne peuvent se faire que dans les endroits réservés.

Art 8 : « Saint-Suliac en Fête » se réserve le domaine de la restauration et de la buvette. Toute vente alimentaire par les exposants est interdite.

Art 9 : La vente **d'objets ou de vêtements neufs par des professionnels** est interdite

Art 10 : Aucune réservation ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de son règlement intégral.

Art 11 : **Toute réservation est ferme et définitive** quel que soit le motif. Les annulations par les exposants ne donneront lieu à aucun remboursement. En cas d'événement majeur de type sanitaire, météo ou autre, l'organisation se réserve la possibilité d'annuler la Foire à Tout, sans donner lieu à une aucune indemnité.

Art 12 : La présence des véhicules n'est permise que dans les zones déterminées par l'organisateur.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le **06 98 43 76 57**

Email: fatstsuliacenfete@gmail.com - Site: saint-suliac-en-fete.com

FICHE à compléter et à remettre aux organisateurs de la FOIRE A TOUT avant le 04 juillet 2025

Coordonnées du vendeur :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Barrer la mention inutile

Exposant particulier.....

Exposant professionnel..... N° de RM / siren:

Pièce d'identité, copie jointe à cette fiche (impératif)

N°: délivrée le :

..... par :

Véhicule : n° d'immatriculation

Réservation de l'emplacement :

Réservation de mètres pour un montant deEuros (minimum de 3 m)

Je joins à la demande d'inscription le paiement par **chèque à l'ordre de « Saint Suliac en Fête »** et la copie de ma carte d'identité.

Chèque :

Nom : banque : n° :

Attestation :

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

- atteste sur l'honneur de ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de la présente année civile (pour les particuliers)

- certifie que les objets exposés sont ma propriété

- déclare accepter le règlement intérieur de la FOIRE A TOUT 2025

Fait à le

Signature

Ce bulletin est à retourner accompagné du paiement par chèque et copie de votre carte d'identité à l'adresse suivante :

Adresse : Association « Saint-Suliac en Fête » 25 Quai de Rance, 35430 Saint-Suliac